

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial :** Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Le produit est disponible en plusieurs couleurs. Ceci est une fiche générique pour l'ensemble des couleurs du produit.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations :

1. Peinture professionnelle en extérieur
2. Peinture d'extérieur grand public

Utilisations déconseillées :

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

La société : Stora Kopparbergs Bergslags AB, Falu Rödfärg  
Krongårdsvägen 6  
791 80 Falun  
Suède

Téléphone : +46 23 78 23 25

Fax : +46 23 78 27 08

Courriel : info@falurodfarg.com

#### 1.4. Numéros téléphoniques d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence en Suède : 112

Numéro de téléphone du Centre d'informations sur les poisons : +46 23 33 12 31

Numéro de téléphone d'urgence de l'entreprise : +46 23 78 23 25

Joignables en dehors des heures de bureaux : Oui Non

### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

---

### 2.1. Classification du mélange

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Le produit ne répond pas aux critères de danger pour la santé, pour l'environnement ou de risque d'inflammabilité.
Selon la directive 1999/45/CE et KIFS 2005:7	Le produit ne répond pas aux critères de danger pour la santé, pour l'environnement ou de risque d'inflammabilité.

### SANTÉ

Le produit contient de faibles quantités (< 0,1 %) de substances pouvant provoquer des réactions allergiques. Il convient par conséquent d'éviter le contact direct et le contact répété de la peau avec le produit.

Des travaux poussiéreux comme le ponçage et le polissage de surfaces peintes peuvent provoquer une irritation légère de la peau et des yeux. Porter une protection respiratoire lors de travaux poussiéreux.

### ENVIRONNEMENT

Le produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement. Le produit contient de faibles quantités (< 0,2 %) de conservateurs.

### INFLAMMABILITÉ

Le produit n'est pas classé comme inflammable. Il contient d'huile de lin oxydée, ce qui signifie qu'il existe un risque d'auto-inflammation de chiffons, de bourre et de matériaux de construction poreux imbibés.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne répond pas aux critères de danger pour la santé, pour l'environnement ou de risque d'inflammabilité selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

Une fiche de données de sécurité pour l'usage professionnel peut être fournie sur demande, le produit contenant des éléments soumis à des limites d'exposition professionnelle.

#### Mentions de danger :

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aucune

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

### Conseils de prudence :

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008

P102 : Tenir hors de portée des enfants  
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement  
P401 : Stocker à l'abri du gel  
P501 : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux

### Mentions de danger complémentaires :

EUH208 : Contient du 4,5-dichloro-2-n-octyle-4-isothiazolin-3-one. Peut provoquer des réactions allergiques.

### 3. Autres dangers

Les résultats des évaluations PBT et vPvB ne sont pas connus pour tous les composants.

La quantité de contaminants atmosphériques produits pendant le durcissement du produit est faible : VOC < 5 g par litre de peinture.

## 3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Classification selon le règlement CLP 1272/2008/CE

Substance	Conc. [en % du poids]	N° CAS	Numéro CE / N° enreg. REACH	Substance soumise à limite d'exposition professionnelle	Classification
Huile de lin oxydée	12 – 20	68649-95-6	272-038-8 01-211948487-20	Oui	-
Kaolin calciné	1 – 5	92704-41-1	296-473-8	Oui	-
Silicate de calcium (wollastonite)	5 – 10	13983-17-0	237-772-5	Oui	-
Benzoate de sodium	1-3	532-32-1	208-534-8 01-2119460683-3 5	Non	Eye irrit 2; H319
Silicium amorphe	1-2	7631-86-9	231-545-4 01-2119379499-1 6	Non	-
Quartz, respirable	<0,3	14808-60-7	238-4-878	Oui	STOT RE1; H372

### Pigment selon la couleur

Blanc :					
Oxyde de titane	6 – 14	13463-67-7	236-675-5	Oui	-
Gris et blanc cassé :					

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

Oxyde de titane	6 – 14	13463-67-7	236-675-5	-
Oxyde de fer(II,III)	0,4 – 10	1317-61-9	215-277-5 01-2119457646-28	-
<b>Jaune :</b>				
Oxyde de titane	6 – 14	13463-67-7	236-675-5	-
Oxyde de fer(III)	0,1 – 10	1309-37-1	215-168-2 01-2119457614-35	-
Oxyde de fer(II,III)	0,4 – 10	1317-61-9	215-277-5 01-2119457646-28	-
C.I. Pigment Yellow 42	0,5 – 10	51274-00-1	257-098-5 01-2119457554-33	-
<b>Rouge :</b>				
Oxyde de fer(III)	0,1 – 11,5	1309-37-1	215-168-2 01-2119457614-35	-
C.I. Pigment Yellow 42	4,5	51274-00-1	257-098-5 01-2119457554-33	-
<b>Bleu :</b>				
Oxyde de titane	6 – 14	13463-67-7	236-675-5	-
Oxyde de fer(II,III)	0,4 – 10	1317-61-9	215-277-5 01-2119457646-28	-
Pigment bleu 28 (bleu-aluminate-de-cobolt-spinell)	7	1345-16-0	310-193-6	-
Oxyde de chrome(III)	5	1308-38-9	215-160-9	-
<b>Vert :</b>				
Oxyde de titane	6 – 14	13463-67-7	236-675-5	-
Oxyde de fer(III)	0,1 – 10	1309-37-1	215-168-2 01-2119457614-35	-
Oxyde de fer(II,III)	0,4 – 10	1317-61-9	215-277-5 01-2119457646-28	-
C.I. Pigment Yellow 42	0,5 – 10	51274-00-1	257-098-5 01-2119457554-33	-
<b>Noir :</b>				
Oxyde de fer(II,III)	0,4 – 10	1317-61-9	215-277-5 01-2119457646-28	-

Pour le texte complet des mentions de danger, voir la section 16.

### 4 PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

<u>Après inhalation :</u>	Amener à l'air frais la personne exposée. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
<u>Après contact cutané :</u>	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau à grande eau avec du savon. Si les troubles persistent ou s'aggravent, consulter un médecin.
<u>Après contact oculaire :</u>	Enlever les lentilles de contact si la personne en porte. Ne pas frotter les yeux. Rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin si l'irritation persiste.
<u>Après ingestion :</u>	Bien rincer la bouche. Faire boire quelques verres d'eau ou de lait si la personne est pleinement consciente. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Inhalation :</u>	Irritation des voies respiratoires. L'inhalation de poussières provenant de surfaces peintes peut, après une longue exposition, provoquer des difficultés respiratoires, de la toux et la silicose.
<u>Contact cutané :</u>	Effet légèrement irritant sur la peau. Le produit peut provoquer une réaction allergique sur les peaux sensibles.
<u>Contact avec les yeux :</u>	Effet légèrement irritant passager.
<u>Ingestion :</u>	Aucun effet connu.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Préparer un dispositif de rinçage des yeux. Préparer de l'eau et du savon pour laver la peau atteinte.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés :</u>	Mousse, poudre sèche, oxyde de carbone ou brouillard d'eau.
<u>Moyens d'extinction inappropriés :</u>	Pour des raisons de sécurité, l'utilisation d'un extincteur à jet d'eau puissant est déconseillée.

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut, en cas d'incendie, produire des gaz de fumée nocifs qui contiennent du monoxyde de carbone et des oxydes métalliques ainsi que de faibles quantités d'oxydes d'azote, de substances halogénées et de chlorure d'hydrogène. Éviter d'inspirer les gaz de fumée. Mettez-vous à l'air frais.

Peut s'oxyder en cas de déversement sur des matières poreuses telles que chiffons, bourre et autres matériaux de construction, avec un dégagement de chaleur tel que la substance s'enflamme spontanément.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter une combinaison de protection chimique et un appareil respiratoire autonome.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

#### Mesures générales :

Assurer une bonne ventilation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter les sources d'inflammation.

#### Pour les non-secouristes

Laver abondamment à l'eau et au savon.

#### Pour les secouristes

Aucune mesure particulière en cas de faible dispersion.

En cas de dispersion importante : porter une combinaison de protection chimique et un appareil respiratoire autonome.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Endiguer et absorber avec une matière poreuse inerte. Si un matériau organique est utilisé pour absorber, celui-ci doit être imbibé d'eau aussitôt après afin d'éviter qu'il ne s'enflamme spontanément en attendant son élimination. À traiter comme déchets divers.

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Se rapporter au chapitre 8 Équipement de protection individuelle.  
Se rapporter au chapitre 13 Élimination des déchets.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de déverser et empêcher que des quantités importantes de produit contaminent les égouts et les cours d'eau. Assurer une bonne ventilation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés avant tout repas. Laver les mains avant d'utiliser le produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants et à l'écart des produits alimentaires. Conserver la peinture dans des récipients fermés à l'abri du gel. Les récipients de conservation doivent être bien fermés et stockés au sec. Ne pas stocker le produit à proximité d'une source de chaleur, d'étincelles ou de flammes nues.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 1. Limites d'exposition professionnelle selon AFS 2011:18

Substance	CAS	NGV	TGV	KTV (15 minutes)	Notes Rem.
Brouillard d'huile	-	1 mg/m <sup>3</sup>	-	3 mg/m <sup>3</sup>	
Poussière, inorganique - inhalable	-	10 mg/m <sup>3</sup>	-		2
Poussière, inorganique - respirable	-	5 mg/m <sup>3</sup>	-		2
Quartz - respirable	14808-60-7	0,1 mg/m <sup>3</sup>	-		2 C, M

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

Oxyde de titane, poussière totale	13463-67-7	5 mg/m <sup>3</sup>	-		2
Fibres, divers, naturellement cristallin (wollastonite)	-	0,5 fibre/cm <sup>3</sup>	-		27, 28
Oxyde de fer, (comme Fe)-poussière respirable		3,5 mg/m <sup>3</sup>	-		2
Cobalt, et composé inorganiques (comme Co) - poussière inhalable	-	0,02 mg/m <sup>3</sup>	-		2 C, H, S
Chrome, et ses composés(II, III) inorganiques (comme Cr), - poussière totale	-	0,5 mg/m <sup>3</sup>	-		2

### 2. Valeur DNEL

#### **OXYDE DE FER (1317-61-9, 1309-37-1, 51274-00-1)**

Valeurs DNEL pour l'évaluation des risques en exposition professionnelle

Effets	Voie d'exposition	Type	DNEL
Effets locaux chroniques (Toxicité à dose répétée)	Inhalation	DNEL	3 mg/m <sup>3</sup> (resp.) 10 mg/m <sup>3</sup> (inh.)

#### **HUILE DE LIN OXYDÉE**

Valeurs DNEL pour l'évaluation des risques en exposition professionnelle

Effets	Voie d'exposition	Type	DNEL
Effets systémiques chroniques	Inhalation	DNEL	49 mg/m <sup>3</sup>
Effets systémiques chroniques	Contact cutané	DNEL	69,4 mg par kg de poids corporel par jour

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

### HUILE DE LIN OXYDÉE

Valeurs DNEL pour l'évaluation des risques pour la population générale

Effets	Voie d'exposition	Type	DNEL
Effets systémiques chroniques	Inhalation	DNEL	14,5 mg/m <sup>3</sup>
Effets systémiques chroniques	Contact cutané	DNEL	41,7 mg par kg de poids corporel par jour
Effets systémiques chroniques	En cas d'ingestion	DNEL	8,33 mg par kg de poids corporel par jour

### HUILE DE LIN OXYDÉE

Valeur PNEC aquatique :

PNEC (station d'épuration) :	1,55 mg/l (avec un facteur incertitude de 10)
------------------------------	---

### OXYDE DE CHROME

Valeurs DNEL pour l'évaluation des risques pour la population générale

Effets	Voie d'exposition	Type	DNEL
Effets locaux chroniques	Inhalation	DNEL	0,5 mg/m <sup>3</sup>

### OXYDE DE CHROME

Valeurs DNEL pour l'évaluation des risques en exposition professionnelle

Effets	Voie d'exposition	Type	DNEL
Effets locaux aigus	Inhalation	DNEL	2 mg/m <sup>3</sup>
Effets locaux chroniques	Inhalation	DNEL	0,5 mg/m <sup>3</sup>

### **3. Valeurs PNEC\_**

#### OXYDE DE CHROME

PNEC (eau douce) :	0,0047 mg/l
PNEC (eau de mer) :	0,0047 mg/l
PNEC (rejets intermittents) :	0,0047 mg/l
PNEC (terre) :	3,2 mg par kg de terre sèche

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Laver les mains avant les pauses, avant d'aller aux toilettes et en fin de travail.  
Assurer une bonne ventilation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Lors de travaux poussiéreux tels que le ponçage et le polissage de surfaces peintes, assurer un renouvellement d'air et/ou une extraction d'air satisfaisants dans le local de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### **Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de protection ou un écran facial contre les projections, le cas échéant.

#### **Protection de la peau et des mains**

Porter des vêtements de travail ayant des manches longues et des jambes longues.  
Porter des gants en PVC, nitrile ou butyle, par exemple.

#### **Protection respiratoire**

Inutile dans les conditions normales avec une ventilation suffisante.  
Éviter d'inspirer la poussière lors des travaux de ponçage et de polissage de surfaces peintes. Utiliser un filtre à particules (EN 143) lors des travaux potentiellement poussiéreux.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts, sur le sol ou dans les cours d'eau.  
Lors des travaux de ponçage et de polissage des surfaces peintes, recueillir les poussières produites et les éliminer d'une manière qui écarte tout risque de dispersion dans l'environnement.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Liquide visqueux
Couleur :	Le produit est disponible en huit couleurs : blanc, blanc cassé, gris, jaune, rouge, bleu, vert, noir

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

Odeur :	Huile de lin
pH :	Indéterminé(e)
Point de fusion/point de congélation	Indéterminé(e)
Point d'ébullition :	Indéterminé(e)
Point d'éclair :	Indéterminé(e)
Taux d'évaporation :	Indéterminé(e)
Inflammabilité :	Indéterminé(e) Le produit est ininflammable
Pression de vapeur :	Indéterminé(e)
Densité relative :	Indéterminé(e)
Solubilité :	Faiblement soluble dans l'eau. Émulsifiable dans les solvants organiques.
Viscosité :	Indéterminé(e)
Propriétés explosives :	Aucune
Propriétés comburantes :	Aucune
9.2 Autres informations	

VOC < 5 g/l

La quantité de contaminants atmosphériques produits pendant le durcissement du produit est faible : VOC < 5 g par litre de peinture. La valeur limite de la phase 1 est de 150 g/l, la valeur limite de la phase 2 est de 130 g/l pour la peinture à l'eau de la catégorie de produits d (KIFS 2008:2, annexe 2).

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Non réactif

### 10.2 Stabilité chimique

Dans des conditions normales d'utilisation et de stockage, le produit est stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

Risque d'auto-inflammation de chiffons ou de bourre contenant des résidus de produit pouvant réagir avec l'oxygène de l'air.

### 10.4. Conditions à éviter

Échauffement

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, acides forts, bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, en utilisation normale.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucun test n'a été réalisé sur le produit.

- |                    |  |
|--------------------|--|
| a) Toxicité aiguë  | Orale : L'huile de lin a une valeur LD <sub>50</sub> > 4986 mg par kg de poids corporel (OECD 401)<br>Cutanée : L'huile de lin a une valeur LD <sub>50</sub> > 2000 mg par kg de poids corporel (OECD 402)   |
| b) Irritation      | Un contact cutané prolongé peut provoquer un assèchement de la peau.<br>De la poussière dans les yeux peut provoquer des irritations et des brûlures. De fortes concentrations peuvent irriter les organes respiratoires.<br>L'huile de lin n'est pas irritant pour la peau (OECD 431) ou les yeux (OECD 473). |
| c) Effet corrosif  | Le produit n'est pas corrosif  |
| d) Sensibilisation | Les composants complexe ferreux et bleu-aluminate-de-cobalt-spinell sont sensibilisants.<br>Les faibles taux de conservateurs dans la composition du produit peuvent donner lieu à des réactions allergiques cutanées.   |

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

e) Toxicité à dose répétée	La valeur NOAEL de l'huile de lin est > 1000 mg par de poids corporel par jour (OECD 422, rat). Le quartz respirable provoque des maladies pulmonaires à la suite d'une exposition longue ou répétée à la poussière à l'inspiration.
f) Cancérogénicité	Wollastonite - IARC groupe 3: non classable comme cancérogène pour l'homme.
g) Mutagénicité	L'huile de lin n'est pas mutagène (OECD 471, 473, 476)
h) Toxicité pour la reproduction	L'huile de lin ne présente aucune toxicité pour la reproduction (OECD 422)

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit n'est pas classé dangereux pour l'environnement.

### 12.1 Toxicité

#### Huile de lin oxydée

Poisson LC50 > 100 mg/l (OECD 203, 96 h)

*Daphnia magna* EC50 > 10 mg/l (OECD 2010, 48 h)

Algues ErC50 > 10 mg/l (OECD 201, 72 h)

Inhibition de l'activité microbiologique EC50 > 25 000 mg/l

#### Polyoxyéthylène (10) tridécyl éther :

Poisson LC50 > 1 – 10 mg/l (96 h, estimation basée sur des substances similaires)

*Daphnia magna* EC50 > 10 - 100 mg/l (48 h, estimation basée sur des substances similaires)

Algues ErC50 > 10 - 100 mg/l (72 h, estimation basée sur des substances similaires)

#### Kaolin calciné :

Poisson LC50 > 1000 mg/l (96 h)

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

---

*Daphnia magna* EC50 > 700 mg/l (48 h)

Algues IC50 > 1000 mg/l (72 h)

### Oxyde de fer(III) :

Poisson *Danio rerio* LC50 > 50 000 mg/l (96 h)

*Daphnia magna* EC50 > 100 mg/l (48 h)

### Oxyde de fer(II,III) :

Poisson *Danio rerio* LC50 > 50 000 mg/l (96 h)

*Daphnia magna* EC50 > 100 mg/l (48 h)

### Oxyde de chrome :

Poisson LC50 > 10 000 mg/l (96 h)

Algues EC50 > 848,6 µg/l (72 h)

### Oxyde de titane :

Poisson *Leuciscus idus* (id) LC0 > 1000 mg/l (48 h)

*Escherichia coli* NOEC > 5000 mg/l

*Pseudomonas fluorescens* NOEC > 5000 mg/l

### C.I. Pigment Yellow 42 :

Poisson *Danio rerio* LC50 > 50 000 mg/l (96 h)

*Daphnia magna* EC50 > 100 mg/l (48 h)

### Benzoate de sodium :

Poisson LC50 > 100 mg/l (96 h, OECD 203)

*Daphnia magna* EC50 > 100 mg/l (48 h, OECD 202)

*Achromobacter sp.* EC50 > 100 mg/l (24 h)

*Daphnia magna* NOEC : 51 mg/l (chronique, 21d, OECD 211)

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

---

Algues ErC50 > 100 mg/l (72 h, OECD 201)

### Propylène glycol :

Poisson *Oncorhynchus mykiss* LC50 : 40,613 mg/l (96h)

Algue verte EC50 : 19 300 mg/l (96h)

### Complexe ferreux :

*Brachydanio rerio* LC50 ≥ 100 mg/l (96h)

*Daphnia sp.* EC50 : 23,7 mg/l (48h, OECD 202)

Algues EC50 : 29,4 mg/l (72h, OECD 201)

Bactérie EC50 ≥ 1000 mg/l (3h, OECD 209)

### Silicium amorphe :

*Danio rerio* (Poisson zèbre) LC50 > 5000 mg/l (96h, estimation basée sur des substances similaires)

*Ceriodaphnia dubai* (daphnies) EC50 : 7 600 mg/l (48h, estimation basée sur des substances similaires)

*Selenastrum capricornutum* (algue verte) NOEC : 60 mg/l (48h, estimation basée sur des substances similaires)  
EC50 : 120 mg/l (48h, estimation basée sur des substances similaires)  
EC10 : 140 mg/l (48h, estimation basée sur des substances similaires)

### Alcool d'alkyle (C9-C11) éthoxylé :

*Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel) LD50 > 1 - 10 mg/l (96h, OECD 203)

### Chlorure quaternaire d'éthoxylate amine alkyle méthyle :

Poisson LC50 > 10 - 100 mg/l (96h)

*Daphnia sp.* EC50 > 1 - 10 mg/l (48h)

Algues EC50 > 1 - 10 mg/l (72h)

### 4,5-dichloro-2-n-octyle-4-isothiazolin-3-one :

*Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel) LC50 : 0,0027 mg/l (96h)

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

---

<i>Daphnia magna</i> (daphnies)	EC50 : 0,0052 mg/l (48h) EC50 : 0,02 mg/l
<i>Selenastrum capricornutum</i> (algue verte)	EbC50 : 0,048 mg/l (72h, OECD 201) ErC50 : 0,077 mg/l (72h, OECD 201)

### Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle :

<i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)	LC50 : 0,067 mg/l (96h, OECD 203 ou équivalent) EC50 : 0,16 mg/l (48h)
<i>Daphnia magna</i> (daphnies)	ErC50 : 0,053 mg/l (72h)
<i>Scenedesmus Subspicatus</i> (algue)	EC50 : 44 mg/l (3h)
Bactérie (boue activée)	

### 2-octyle-2H-isothiazol-3-one :

<i>Oncorhynchus mykiss</i> (truite arc-en-ciel)	LC50 : 0,047 mg/l (96h, OECD 203 ou équivalent)
<i>Daphnia magna</i> (daphnies)	EC50 : 0,32 mg/l (48h, OECD 202 ou équivalent)

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Le tensioactif éther isotridécylrique de polyéthylène glycol répond aux critères de biodégradabilité selon le règlement 648/2004/CE relatif aux détergents.

### Huile de lin oxydée

Biodégradabilité : Facilement dégradable (OECD 201B)

### Polyoxyéthylène (10) tridécyl éther :

Biodégradabilité : Facilement dégradable (> 60 % BOD, 28 dgr, test de la fiole fermée OECD 301D)

### Kaolin calciné :

Biodégradabilité : Non biodégradable

### Oxyde de titane :

Biodégradabilité : Non biodégradable

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

---

### Gomme xanthane :

Biodégradabilité : BOD env. 200 g O<sub>2</sub> par kg de gomme xanthane  
COD env. 1600 g O<sub>2</sub> par kg de gomme xanthane

### Benzoate de sodium :

Biodégradabilité : Facilement dégradable (OECD 301B)

### Propylène glycol :

Biodégradabilité : Facilement dégradable

### Alcool d'alkyle (C9-C11) éthoxylé :

Biodégradabilité : Facilement dégradable (OECD 301D)

### Chlorure quaternaire d'éthoxylate amine alkyle méthyle :

Biodégradabilité : Facilement dégradable (OECD 301D)

### Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle :

Biodégradabilité : N'est pas complètement biodégradable, 21-25 % OECD 301F ou équivalent, fenêtre de 10 jours : Non acceptable

### 2-octyle-2H-isothiazol-3-one :

Biodégradabilité : N'est pas facilement dégradable, 25 %, méthode non spécifiée

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Huile de lin oxydée

Coefficient de partage octanol/eau Log Kow > 6

Le kaolin calciné n'est pas considéré comme ayant un potentiel de bioaccumulation.

L'oxyde de titane est considéré comme n'ayant probablement pas de potentiel de bioaccumulation.

Benzoate de sodium : Log Pow: -2,27 (valeur calculée)



# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

Le produit Knut&Foder n'entre pas dans le champ de la loi sur le transport de marchandises dangereuses.

Numéro ONU :	Non applicable
Nom d'expédition des Nations unies :	Non applicable
Classe de danger pour le transport :	Non applicable
Groupe d'emballage :	Non applicable
Dangers pour l'environnement :	Non applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	Non applicable
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol106 et au recueil IBC :	Non réglementé

### 15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 2037/2000 du Parlement européen et du Conseil, du 29 juin 2000, sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Directive 79/117/CEE du Conseil, du 21 décembre 1978, concernant l'interdiction de mise sur le marché et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques contenant certaines substances actives : Non applicable

Règlement (CE) n° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique au sens de l'article 14 du règlement REACH ont été effectuées pour les substances suivantes :

Huile de lin oxydée

Oxyde de fer(III) (1309-37-1, 215-168-2)

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

Oxyde de fer(II,III) (1317-61-9, 215-277-5)

C.I. Pigment Yellow 42 (51274-00-1, 257-098-5)

### 16 AUTRES INFORMATIONS

Codes de danger, phrases de risque et conseils de prudence en toutes lettres selon KIFS 2005:7; tirés des sections 2 et 3 :

Xi	Irritant
Xn	Dangereux pour la santé
R36	Irritant pour les yeux
R48/20	Dangereux: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Mentions de danger et conseils de prudence en toutes lettres selon CLP; tirés des sections 2 et 3:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Notes relatives à la liste des limites d'exposition professionnelle, AFS 2011:18, mentionnées dans la section 8 :

NGV	Niveau limite
TGV	Plafond
KTV	Valeur de courte durée
2	Définition de la poussière respirable, inhalable et poussière totale
27	La définition de fibres pertinente.
28	La wollastonite est un minéral qui peut se présenter sous forme de fibres naturellement cristallines
C	La substance est cancérigène
H	La substance est facilement absorbée par la peau
M	La manipulation de la substance peut nécessiter un contrôle médical
S	La substance est sensibilisante

# Fiche de données de sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1907/2006

## Falu Rödfärg Knut&Foder (peinture rouge pour coins et revêtements)

Version : 2.0/Sv

Date de révision : 11 mai 2015

Autres abréviations :	
PBT	Persistant, bioaccumulant et toxique ( <i>Persistent Bioaccumulative Toxic</i> )
vPvB	Très persistant, très bioaccumulant ( <i>Very persistent and very bioaccumulative</i> )
DNEL	Dose dérivée sans effet ( <i>Derived no-effect level</i> )
PNEC	Concentration prédite sans effet ( <i>Predicted no-effect concentration</i> )
NOAEL	Doses sans effet nocif observé ( <i>No Observed Adverse Effect Level</i> )
LD <sub>50</sub>	Dose létale 50 % (Dose provoquant 50 % de mortalité dans la population d'organismes étudiée)
LC <sub>50</sub>	Concentration létale 50 % (Concentration provoquant 50 % de mortalité dans la population d'organismes étudiée)
EC <sub>50</sub>	Concentration à laquelle 50 % de la population d'organismes étudiée est immobilisée.
IC <sub>50</sub>	Concentration à laquelle la croissance est réduite de 50 %
BCF	Facteur de bioconcentration
Log P <sub>ow</sub>	Rapport entre la concentration de la substance en phase octanol et sa concentration en phase aqueuse à l'équilibre. Indique une bioaccumulation potentielle. Peut aussi être indiqué par log K <sub>ow</sub>
Log K <sub>ow</sub>	Voir log P <sub>ow</sub> ci-dessus
KIFS	Kemikalieinspektionens författningssamling

### Révision

Cette version de la fiche de données de sécurité remplace toutes les précédentes.

Cette fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec le règlement (n° CE) 1907/2006 REACH, article 31 et l'annexe II, avec modifications.

Elle a pour but d'offrir des mesures de sécurité appropriées lors de la manipulation de la substance. Il appartient au destinataire de cette fiche de données de sécurité de propager les informations qu'elle contient.

L'employeur doit informer les travailleurs des risques d'accident et des dangers pour la santé associés aux substances chimiques qui présentes sur le lieu de travail et comment éviter ces risques et dangers. L'employeur doit s'assurer que les travailleurs concernés ont compris les informations.

### Historique du document

Version	Date	Remarque
1	20150417	Première édition
2	20150511	Modification aux sections 2 et 7.